



24Heures d'Albi 18 & 19 octobre 2025

Championnats du Monde

Règlement athlètes « OPEN »



Table des matières

Article 1 – ORGANISATION

Organisation	3
Accès	3
Horaires accueil et remises des dossards	3
Programme	4
Classement et remise des récompenses	4

Article 2 – INSCRIPTIONS - FRAIS D'ENGAGEMENT

5

Article 3 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Départ et Arrivée	6
Mesurage du circuit	6
Parcours	6
Ravitaillement	7
Chronométrage	7
Réclamations	8

Article 4 - REPAS - HEBERGEMENT

Repas	8
Hébergement	8
Camping –Cars	8

Article 5 - CONDITIONS GENERALES

Assurance	9
Droit à l'image	9
CNIL	9
Litiges	9
Sécurité, assistance, responsabilité, annulation	9
Acceptation Règlement	9

ARTICLE 1 – ORGANISATION

Organisation

ALBI24H est un Club affilié à la Fédération Française d'Athlétisme sous le N° 81060

Siège social : Chez Monsieur Bec Francis 138 Rue de la Curveillère 81000 Albi

Lieu de l'épreuve : Stadium Municipal d'ALBI

La course « OPEN » est ouverte aux athlètes à partir de la catégorie Espoir (2004-2006), licenciés(es) Compétition FFA ou **avec PPS de moins de 3 mois pour les athlètes étrangers. (<https://pps.athle.fr>) soit après le 18 juillet.**

Un départ unique sera donné le :

Samedi 18 octobre à 10 heures sur la piste

Accès

- **Train** : Toulouse Matabiau puis train TER jusqu'à Albi
- **Route** : Depuis Toulouse par autoroute A68 ou Rodez par RN 88
- **Avion** : Aéroport de Blagnac (voir les possibilités de transfert sur le bulletin)

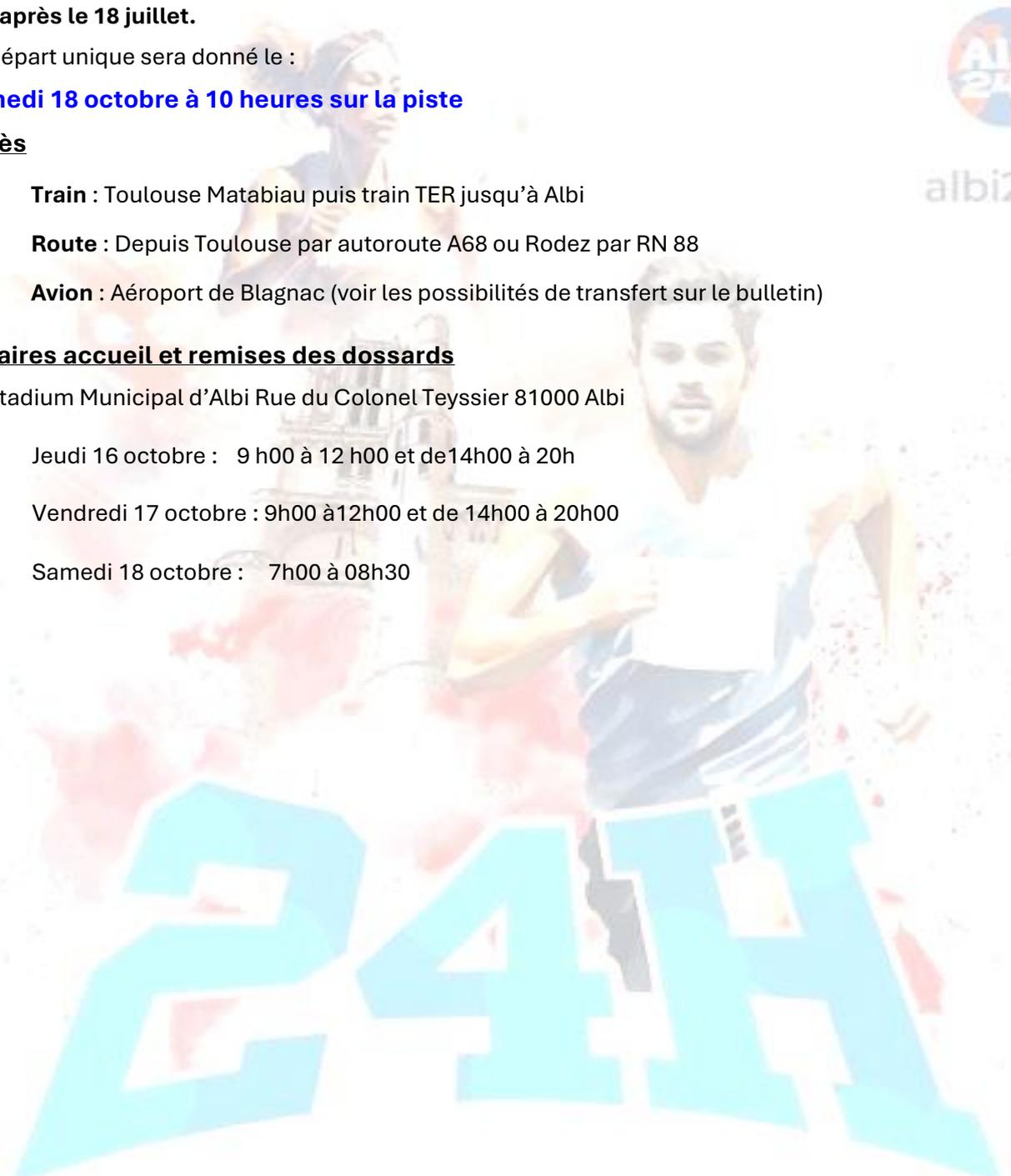
Horaires accueil et remises des dossards

Au Stadium Municipal d'Albi Rue du Colonel Teyssier 81000 Albi

- Jeudi 16 octobre : 9 h00 à 12 h00 et de 14h00 à 20h
- Vendredi 17 octobre : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- Samedi 18 octobre : 7h00 à 08h30



albi24h.fr



Programme

Vendredi 17 Octobre

- 12h00 : Repas (sur réservation)
- 19h15 : Pasta party gratuite pour les athlètes et accompagnants (selon réservation)

Samedi 18 Octobre

- 6h45 à 8h00 : Petit déjeuner (selon réservation)
- 7h00 : Remise des dossards des derniers arrivants
- 8h30 : Fin de la remise des dossards
- 9h40 : Les athlètes doivent se rendre au point de départ sur la piste et se positionner derrière les athlètes des délégations pour le briefing.

Dimanche 19 Octobre

- 7h00 : Petit déjeuner accompagnateurs (selon réservation)
- 10h00 : Arrêt de la course
- 12h30 : Remise des récompenses Championnats du Monde et « OPEN ».

Vin d'honneur et buffet

Repas de clôture (gratuit pour les athlètes et à réserver pour les accompagnants)

Classement et remise des récompenses

Classement spécifique pour les athlètes « OPEN »

Les 3 premiers Hommes et Femmes toutes catégories confondues seront récompensés.

Article 2 – INSCRIPTIONS - FRAIS D'ENGAGEMENT

La course « OPEN » sera réservée aux **Athlètes français licenciés Athlé compétition**.

Pour les athlètes étrangers, remplir et envoyer le PPS de moins de 3 mois (<https://pps.athle.fr>)

Les inscriptions définitives seront validées selon les performances réalisées sur 24 heures en 2023 ou 2024 et 2025, avec un minima de 200 km pour les athlètes masculins et 180 km pour les féminines.

(Ces Minimas ne peuvent garantir l'inscription).

La Pasta-Party et le repas de clôture sont compris dans l'inscription pour l'athlète.

Inscription 120 € après validation définitive

Des repas peuvent être réservés en même temps que l'inscription sur le bulletin de l'athlète ou par la suite mais avant le 15 Septembre.

**Clôture des inscriptions
au terme des 40 inscriptions validées**

Par courrier : Mr THIRIOT Didier – 44, rue Eugène Delacroix – 81160 - SAINT-JUÉRY

Par E-mail : didier.thiriot2@orange.fr ou **Téléphone :** 07.87.78.77.23

Par souci de sécurité, les handisports fauteuils ne peuvent pas être acceptés.

Attention

Les demandes d'inscriptions feront l'objet d'une liste d'attente en fonction de la date de réception de la demande et des performances sur 24 heures 2023, 2024 et 2025.

La liste définitive sera validée et les athlètes seront informés dès que possible.

En cas de désistement, les athlètes sur liste d'attente seront pris en respectant les critères de sélection et la date de réception des préinscriptions indiqués ci-dessus.

Les chèques seront encaissés et ne seront remboursés que sur certificat médical indiquant une impossibilité de concourir.

Pour les athlètes étrangers :

Paiement uniquement par virement bancaire. (Voir IBAN sur le bulletin d'inscription).

Article 3 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Départ et arrivée

- Départ : Il sera donné le samedi 18 octobre à 10 heures sur la piste d'athlétisme.
- Arrivée : L'épreuve s'arrêtera le dimanche 19 octobre à 10 heures au signal sonore du juge officiel.

Mesurage du circuit

- La veille de l'épreuve, le parcours sera mesuré par les juges arbitres après la mise en place des barrières ou autres moyens techniques.
- L'organisation installera des marques tous les 100 mètres.
- L'arrivée sera jugée par les chronométreurs et les juges arbitres à l'aide de la société informatique au poste de contrôle.
- Dans le dernier quart d'heure, l'organisation mettra en place un jury qui sera positionné tous les 100 mètres et veillera à la pose et la sécurisation des témoins de marque, jusqu'au passage des juges officiels qui mesureront exactement la distance parcourue après le dernier passage de la ligne.
- 20 minutes avant la fin de l'épreuve, l'organisation remettra un témoin en bois numéroté (correspondant au N° de dossard) à chaque concurrent qui le posera au sol dès le 2^{ème} signal sonore marquant la fin de la course.
- Un signal sonore sera donné par le starter 1 minute avant la fin des 24 heures.

Un deuxième signal sonore indiquera la fin de l'épreuve.

- Pour l'athlète ne se trouvant pas sur le circuit au moment du signal sonore final, il sera pris en compte le dernier pointage du concurrent avant son arrêt et se verra classé selon les kms réalisés.

Un contrôle anti-dopage pourra avoir lieu

Parcours

Circuit : Parcours de 1500m environ dans l'enceinte du Stadium Albi.

Profil et revêtement :

- Circuit totalement plat et entièrement éclairé, WC hommes et femmes jouxtant le parcours, Médical, salle de repos (prévoir couchage) dans le stade.
- Le revêtement est constitué de 1100 mètres de bitume et de 400 mètres de piste tartan.

Accompagnateurs :

- A pied ou en vélo, ils sont strictement interdits sur le circuit pendant toute la durée de l'épreuve et les officiels seront chargés de contrôler.
- La circulation sur le parcours sera interdite, et seuls les véhicules de sécurité et de l'organisation pourront avoir accès.
- **2 accompagnateurs maximum** seront autorisés en même temps dans les tentes et 2 badges seront distribués à cet effet.

Ravitaillement

Ravitaillement Organisation :

- Il sera adapté à l'épreuve et assuré pendant toute la durée de la course par l'organisation.
- Dès le départ des produits sucrés, salés, liquides, chauds et froids seront mis à disposition. Les athlètes se serviront eux-mêmes aux tables du ravitaillement de l'organisation, ou conformément aux règlements de World Athletics par un accompagnant accrédité

Ravitaillement Personnel :

- Chaque coureur « OPEN » disposera d'un espace sous tente, avec une table pour 2 athlètes et 2 chaises
- Aucun ravitaillement ne pourra être porté aux coureurs en dehors des zones définies.

Chronométrage

Système de pointage :

Il se fera par 2 puces électroniques fixées horizontalement à la chaussure, le passage sur tapis dans la zone de captage déclenchera la comptabilisation des tours.

Vous devez attacher les 2 puces horizontalement sur chaque chaussure, soit en garder une si vous avez prévu un changement de chaussure pendant la compétition.

Dossards :

- L'organisation fournira 2 jeux de dossards par athlète
- Un dossard devra être positionné sur **la poitrine et l'autre dans le dos**. Ces dossards devront être visibles en permanence et dans leur intégralité. Nom des partenaires non masqué, sous peine de disqualification.
- Le deuxième jeu de dossard est destiné pour une tenue de rechange.

Classement officiel :

- A chaque passage, le concurrent pourra voir sur un écran de contrôle, le nombre de tours, le kilométrage et le classement.
- Une vérification des pointages informatiques sera réalisée toutes les heures par les juges arbitres et les résultats seront ensuite affichés sur des panneaux situés à proximité du circuit

Réclamations

- En cours d'épreuve, l'athlète pourra poser réclamation auprès des juges arbitres.
- En fin d'épreuve, l'athlète pourra également porter réclamation auprès des juges arbitres pendant 30 minutes après l'affichage des résultats validés par les juges arbitres.
- Un jury d'appel sera constitué pour examiner et statuer tout litige éventuel.

Article 4 - REPAS - HEBERGEMENT

Repas

- Pasta-party : le vendredi 17 Octobre de 19 h15 à 21 h30 sur le site (**à réserver à l'inscription**).
- Repas accompagnateurs : les repas sont à réserver sur le bulletin d'inscription du coureur.
- Repas de clôture Dimanche Midi 19 Octobre après la remise des récompenses à partir de 12h30 (Inclus dans les droits d'inscription pour les coureurs), à réserver à l'inscription pour les accompagnateurs.
- Buvette sur site : Crêpes, saucisses, sandwiches, frites, boissons chaudes et froides.

Hébergement

Nous avons réservé une grande partie des Hôtels d'Albi pour les délégations.
Néanmoins nous pouvons vous aider pour trouver un hébergement

N'hésitez pas à contacter : Didier THIRIOT on 07 87 78 77 23
E-mail: didier.thiriot2@orange.fr

Camping-Cars :

Un emplacement dédié à proximité du circuit permettra le stationnement à partir du Jeudi après-midi 14 heures (**l'indiquer sur le bulletin d'inscription**).

Article 5 –CONDITIONS GENERALES

Assurance

La FFA par l'intermédiaire d'une société de courtage ou assurances (a i a c) a souscrit un contrat d'assurance de « responsabilité civile » auprès de la sauvegarde, sous le N° Z157020.002R pour les organisateurs et bénévoles.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence, et il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Par son engagement, chaque coureur déclare être personnellement assuré et dégage la responsabilité des organisateurs pour tout accident physiologique survenant pendant l'épreuve ou en découlant.

Droit à l'image

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les images photographiques et les reportages vidéo réalisés pendant l'épreuve dans le but de promouvoir « Albi24H ». En vous inscrivant vous renoncez à votre « droit à l'image ».

CNIL

Conformément à la loi « informatique et liberté », du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Litiges

En cas de litiges sportifs, seul les juges arbitres seront habilités à prendre une décision.

Sécurité, assistance, responsabilité, annulation

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé ou en cas de vol ou dégradation.

Acceptation règlement

Chaque concurrent inscrit et participant à l'épreuve déclare avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.

Toute l'équipe ALBI24H vous souhaite une très bonne course